

C'est fort bien de la part du député de Fraser Valley de mentionner qu'il aimerait que quelqu'un énumère les problèmes à la Chambre plutôt que de solliciter des subventions. Eh bien, au fond, le problème tient au climat. En deuxième lieu, c'est au gouvernement qu'il appartient de commercialiser les céréales. Il est normal et excellent que quelqu'un signale que la Commission du blé a le devoir d'écouler les céréales. La Commission vient en aide à l'agriculteur canadien avec le concours du gouvernement; c'est une commission gouvernementale instituée pour commercialiser les céréales pour les agriculteurs de l'Ouest. Il y a longtemps que je soutiens que la Commission du blé devrait relever du ministre de l'Agriculture. Je ne peux absolument pas comprendre pourquoi il doit défendre à la Chambre des communes la Commission du blé tandis que le ministre de l'Industrie et du Commerce, qui en est comptable, est absent. En fait, le ministre de l'Industrie et du Commerce n'est même pas fait pour cette tâche. Je n'ai toutefois rien contre lui.

Je me souviens que durant la campagne électorale, le premier ministre a dit qu'il nommerait les ministres sans égard à la région d'où ils viennent, mais en tenant compte de leurs connaissances et de leurs capacités. Voilà un cas évident où le premier ministre n'a pas tenu compte ni de la région ni des connaissances du ministre désigné. Qu'aurait dû faire le gouvernement? Agir beaucoup plus rapidement. Il y a quelques temps, la Commission du blé a envoyé une délégation en Chine pour tenter d'y augmenter nos ventes grâce à un nouvel accord. La délégation est parvenue à vendre du grain, mais suivant les conditions de l'ancien accord.

Le comité de l'Agriculture a entendu récemment la Commission des grains. Celle-ci a déclaré que son problème essentiel, quand il s'agissait d'aider à organiser la vente du grain, était un problème d'argent. La Commission du blé utilise l'argent des cultivateurs et la Commission des grains, les deniers publics. Il faudrait que le ministère du Commerce aide la Commission du blé à vendre le grain. Le ministre a passé un mois en Amérique du Sud et personne n'ignore que nous ne vendons guère de blé dans cette région. Nous nous en sommes tirés cette année avec de maigres ventes suivant les conditions de l'ancien accord. L'Ouest canadien s'inquiète de ce problème. Les perspectives de ventes de blé ne sont pas brillantes. Le ministre sait que le gouvernement ne s'est guère hâté de faire sortir le grain des terminus après le séchage. Si l'on allait plus vite, il aurait de la place dans les principaux terminus de la Tête-des-lacs et dans celui de Vancouver.

Cependant, monsieur le président, les céréales sont immobilisées. L'accumulation est

due à l'insuffisance des installations de séchage. Seuls 13.8 millions de boisseaux par mois peuvent être séchés aux élévateurs terminus.

• (5.50 p.m.)

Que devrait faire le gouvernement pour régler cette situation? Premièrement, il devrait élaborer un grand programme d'urgence pour vendre ce blé après qu'il aura été séché. Ce n'est pas ce qu'il fait actuellement. Le ministre secoue la tête. Il sait très bien que le ministre de l'Industrie et du Commerce a passé un mois et demi en Amérique du Sud et que ce sont pour ainsi dire les agriculteurs eux-mêmes qui ont payé le voyage de deux hommes en Chine, en compagnie de représentants de la Commission du blé, en vue d'un accord sur le blé. Mais j'estime que nos négociants auraient dû aller en Russie, il y a trois mois, et visiter la Pologne ainsi que d'autres pays pour essayer d'élaborer un accord.

On a signalé au comité agricole que la Commission des grains devrait étudier la possibilité de construire un élévateur terminus en Europe pour le traitement de nos céréales afin que nous puissions accéder librement au Marché commun européen. Quoiqu'il en soit, j'estime qu'on n'insiste pas assez sur le transport des céréales. Au comité de l'agriculture, on a demandé à la Commission des grains où s'intégrera le Conseil des grains parmi les organismes existants, mais leurs représentants l'ignoraient. Nous avons posé la même question au représentant de l'Office canadien des provendes, mais il ignorait également la réponse. Personne ne la connaît. Résultat: l'instabilité de la vente des céréales.

Où en sont les ventes de farine du Canada, depuis quelques années? Le ministre est parfaitement au courant du chiffre de ventes auquel nous étions habitués. A l'appui de mes dires, je voudrais citer le passage que voici d'un article de la *Free Press* de Winnipeg:

Le Canada, qui fut des années durant le plus grand exportateur de farine du monde, n'est plus qu'au troisième rang actuellement, et bien loin encore, derrière les États-Unis et le Marché commun.

Le comité peut voir par là à quel point nous nous laissons distancer, monsieur le président. On lit plus loin dans l'article:

D'autres pays ont fait des gains considérables dans l'exportation de la farine, surtout certains pays membres du Marché commun (la France, l'Allemagne et l'Italie).

On signale encore dans l'article que les importations de farine de la Grande-Bretagne seront réduites de 12 millions à environ 5 millions de boisseaux.

Monsieur le président, le ministre peut certes étudier le problème et même instituer au besoin un programme de subventions à la farine conditionnée. Sauf erreur, une subven-